

## Gascogn'Agri - La remise des prix

La remise des prix locale s'est faite à l'occasion de la manifestation **GASCOGNE AGRICOLE** organisée par les **Jeunes Agriculteurs du Gers** à **ORDAN LARROQUE** le **29 août 2015**, en présence d'Emeline LAFON, Présidente des JA, de Marc DIDIER, Président de l'ADASEA, Bernard GENDRE, Conseiller Départemental, Fatma ADDA, Conseillère Régionale, Philippe BLACHERE, Directeur Départemental du Gers, Rémy FOURCADE, Président de la Maison de l'Élevage, Pierre-Emmanuel LECOQ, Crédit Agricole, et des membres du jury.

C'est **Philippe CÉSAR** qui a remporté le **1er prix d'équilibre agroécologique**, et a reçu en lot un Bâton gascon réalisé par

Guy Malartic, artisan à Vic-Fezensac. Les autres candidats ont reçu un « guide de diagnostic prairial ».

L'ADASEA a ensuite remonté la candidature du lauréat gersois, Philippe CÉSAR, auprès des organisateurs nationaux du concours général agricole des prairies fleuries, pour la compétition nationale, dont la remise des prix a eu lieu au **Salon de l'Agriculture à Paris le 4 mars 2016**. M. CÉSAR a remporté le **3<sup>e</sup> prix d'excellence agro-écologique au Concours Général Agricole des Prairies Fleuries**, dans la catégorie des prairies de fauche humides des zones de plaines et piémont.



M. DIDIER, E. LAFON et P. CÉSAR

## Zoom sur le gagnant : Philippe CÉSAR



**Philippe CÉSAR** dirige une exploitation typique de l'Armagnac : polyculture élevage et vigne.

Cette petite exploitation de 30 ha fonctionne grâce à un usage pertinent des différents terroirs présents tourné vers une production de qualité (veaux fermiers Label rouge). Il a notamment su tirer partie des contraintes naturelles de sécheresse pour les prairies en pente et d'humidité pour les prairies inondables, en utilisant une vache rustique locale (la Bazadaise), en faisant s'exprimer au mieux la flore « naturelle » et en associant rotation et surveillance

«Climatique» du troupeau. Il pratique une rotation du troupeau sur l'exploitation en fonction du temps (humidité / sécheresse) et des besoins des animaux, de façon à ne jamais surcharger et épuiser une prairie. Au niveau des prairies inondables, il pratique une alternance avec un système de « prairie sas » intermédiaire entre 2 prés qui permet aux vaches de circuler et de boire, et de remonter sur les prairies sèches en cas d'intempéries.

À l'échelle de la prairie elle-même, il a adopté des pratiques qui permettent d'optimiser leur valeur fourragère tout en la maintenant dans un excellent état. Il ne fertilise pas la prairie, déjà naturellement amendée par les limons déposés lors des inondations : cela évite une sur-fertilisation néfaste à l'équilibre entre plantes fourragères, et favorise une diversité végétale qui confère un caractère « résilient » à la parcelle. Elle résiste ainsi mieux aux fortes variations climatiques inter-annuelles. Le chargement des animaux est adapté en fonction de l'humidité de la parcelle et de la ressource fourragère, ce qui évite des problèmes de dégradation du sol et de fermeture, très fréquent en prairie humide. La fauche tardive permet à la flore de cette parcelle, inondée parfois tard au printemps, de pleinement se développer, montrant un équilibre entre espèces précoces et tardives et une bonne structure du fourrage. Cela permet d'assurer à la fois une production de fourrage de qualité, varié, dense et digeste, et un bon report sur pied pour le pâturage de fin d'été.

**La prairie lauréate :**

Quand Philippe CÉSAR a repris la parcelle lors de son installation en 1989, c'était un fourré de ronces. Débroussaillage, nivellement, puis instauration d'un régime de fauche annuelle suivie d'un pâturage mesuré et de coupe régulière des refus ont été nécessaires pendant plusieurs années. Le résultat obtenu aujourd'hui inspire le respect !

Les pratiques de Philippe CÉSAR permettent un excellent renouvellement de la flore et de sa diversité, puisque plus de 50 espèces ont été observées lors de la seule visite du jury. La non-fertilisation de la prairie, associée à une fauche tardive, permet à un maximum de plantes de se développer et de fleurir, constituant une bonne ressource pour les insectes pollinisateurs, en relation avec les infrastructures agro-écologiques attenantes.



<http://www.racesaquitaine.fr/>

Cette jolie prairie fleurie en bord de ruisseau répond à plusieurs enjeux du territoire :

- elle participe à la protection de la qualité des eaux de par sa position en bord de ruisseau dans un secteur devenu très intensif (vigne et maïs dominant le paysage), au soutien d'étiage (c'est une zone humide, qui retient l'eau en période humide pour la relarguer en période d'étiage) et à l'écrêtage des crues.

- située dans le site Natura 2000 du Réseau hydrographique Midou Ludon, elle est un habitat d'espèces d'intérêt communautaire comme la Cistude d'Europe, la Loure d'Europe et peut-être le Vison d'Europe, pour lequel le site Natura 2000 a été désigné.

- elle est elle-même habitat d'intérêt communautaire (prairie de fauche de basse altitude), habitat devenu très rare dans cette petite région de l'Armagnac, où l'élevage extensif a fortement diminué.



Réalisation, rédaction : Claire LEMOUZY, Emilie PORTE, ADASEA 32

Comité de relecture Thanh-Chi NGUYEN

Mise en page et PAO : ADASEA 32 en s'inspirant du travail de Nadège Jiguet (Atelier Confiture Maison) pour les PNR et les PN

## LE JOURNAL DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES



# PRAIRIES FLEURIES

Organisé localement par l'ADASEA du Gers



## N°2 - NOVEMBRE 2016 - GRATUIT



Zoom sur la prairie lauréate 2015



Remise des prix, le 29 Août 2015 au salon Gascogn'Agri à Ordan Larroque



Le jury expertisant une prairie candidate

## Sommaire

L'édition 2015 page 2

Les candidats 2015 page 3

Gascogn'agri  
Zoom sur le gagnant page 4

Avec le soutien financier de :



# Editorial

Deuxième édition du concours général agricole des prairies fleuries sur le territoire gersois : un lauréat national !

**Philippe CESAR, Agriculteur à ESTANG, a remporté le 5 mars à Paris, au Salon International de l'Agriculture, le 3<sup>e</sup> prix d'excellence agro-écologique au Concours Général Agricole des Prairies Fleuries.**

Lauréat du territoire « Armagnac » en 2015, il a remporté ce prix au niveau national dans la catégorie « Fauche et pâturage » section « Prairies humides » des zones plaines et Piémont.

**C'est une victoire à plusieurs titres :**

- ◆ Reconnaissance, aux côtés de territoires de zones humides emblématiques au niveau Français, de la quali-

- té écologique de nos milieux agricoles gersois
- ◆ Reconnaissance, à travers la nomination de Philippe CESAR, de la pertinence de systèmes agricoles alliant polyculture (et même viticulture) et élevage, adaptés aux terres contrastées du département, produisant de la qualité (Veaux label rouge) et valorisant des races dites « rustiques » (en l'occurrence, la Bazadaise, dont le berceau de race est tout proche, et qui était justement représentée au salon par la mascotte « Cerise »)
- ◆ Reconnaissance de l'accompagnement réalisé pour gérer au mieux ces zones humides sensibles, la prairie lauréate bénéficiant d'un suivi CATZH et d'un contrat MAEC souscrit dans le cadre de Natura 2000.

Un grand BRAVO, et un énorme MERCI, à Philippe CESAR, pour l'obtention de ce prix d'excellence agro-écologique!

**Claire LEMOUZY**  
Directrice de l'ADASEA 32



## Les candidats 2015

5 éleveurs ont participé au concours "Armagnac 2015". 4 sont éleveurs de bovins allaitants, 1 éleveur équin. Les femmes sont bien représentées cette année : parmi les 5 candidats, 3 sont des candidates.

La plupart des prairies sont situées dans les territoires d'intervention de la Cellule d'Assistance Technique aux Zones humides ou en zone Natura 2000 (Réseau hydrographique Midou Ludon), et elles sont engagées en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

**Isabelle CAILLAVET,**

**Eleveuse bovins allaitant et cultivatrice bio à ROQUES**

Son exploitation de polyculture élevage constitue un véritable îlot de biodiversité au sein d'une vallée où l'élevage et les prairies ont quasi disparu. Isabelle CAILLAVET a réussi à préserver paysages et milieux, en choisissant l'agriculture biologique, le maintien de l'élevage et une exploitation à taille « humaine ». Parmi toutes prairies naturelles de M. CAILLAVET, il a été difficile de choisir la prairie pour le concours !



**Martine LABORDE,**

**Eleveuse bovins allaitant à Cazeneuve**

Accessoirement maire de Cazeneuve, Martine LABORDE apprécie avant tout que ses vaches « se sentent bien » dans les prairies : arbres, mares, herbes variées en abondance, espace, tranquillité, environnement de qualité...



**Gisèle et Christophe MIGNON,**

**Eleveurs de chevaux barbes-arabes à URGOSSE**

M. et Mme Mignon ont cherché à allier élevage de chevaux de « prestige » au respect de l'environnement, en créant de beaux enclos arborés, avec une savante rotation des chevaux.

**Rémy CUYALA-PROVENCE,**

**Eleveur bovins allaitant à SEAILLES**

Ce jeune agriculteur construit peu à peu son système d'élevage, basé sur de l'extensif, en reprenant des prairies naturelles complétées par des parcelles récemment converties en herbe. Les itinéraires techniques de ces différentes prairies sont diversifiés.



**Philippe CESAR,**

**polyculteur, viticulteur et éleveur à ESTANG, gagnant de cette édition 2015. (voir p4)**



## L'édition 2015

En 2015, l'ADASEA a organisé le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans le Gers dans le territoire de l'ARMAGNAC. Il a pu être réalisé grâce au soutien direct du Conseil Départemental du Gers et du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, et au soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Midi-Pyrénées et de l'Europe à travers l'animation de la CATZH (Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides).

**Le Jury d'experts réuni sur chaque prairie :**

**Damien LATAPIE,** président du jury, éleveur en agriculture biologique, Jeunes Agriculteurs

**Bernard LASCURETTES et Paul MAGNI,** botanistes de l'Association Botanique Gersoise

**Joël ABADIE,** conseiller fourrage (Maison de l'Elevage)

**Anne GIL,** apicultrice du Syndicat des Ruchers de l'Armagnac



adasea 32



**Des animatrices de l'ADASEA du Gers pour l'organisation :**

Capucine BAILLOU, technicienne de la CATZH

Claire LEMOUZY, directrice



L'équipe d'experts autour de Martine Laborde, candidate 2015

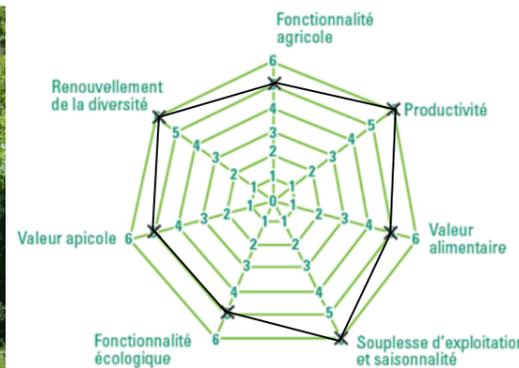


Diagramme représentant la notation des propriétés agro-écologiques de la prairie gagnante

Le meilleur score a été de 62/66 points, pour la prairie de fauche et pâturage humide présentée par Philippe CESAR, d'Estang.